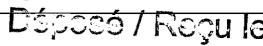




Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge





0 1 ACUT 2019

au greffe du gibupal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0727.374.195

Dénomination

(en entier): STUDIO PAR MURIEL FALISSE

(en abrégé) :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Chaussée de Saint-Job 771 boîte B , 1180 Uccle

Objet de l'acte: Nomination

En date du 28 juin 2019, l'assemblée générale des administrateurs, réunie en assemblée extraordinaire, a décidé de procéder à la nomination, comme second administrateur, de Monsieur Christophe De Clercq dont le numéro national est le 67.04.29-007-73 et domicilié à l'avenue Claire 23, 1410 Waterloo.

Son mandat sera exercé à titre gratuit.

La présente nomination aura un effet rétroactif au 22 mai 2019.

Pour extrait conforme.

Madame MURIEL FALISSE Associée et administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).